

## Objectif

Généralement, le RAFEO utilise les renseignements sur le revenu de vos parents de 2017 dans l'évaluation de votre demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2018-2019. Remplissez ce formulaire si vous désirez que le RAFEO utilise le revenu estimé de votre ou vos parents pour l'année 2018 au lieu de leur revenu de 2017 parce que la situation financière de vos parents a changé en raison de circonstances inattendues ou ponctuelles, telles que :

- la perte d'un emploi à temps plein ou un nouvel emploi moins bien rémunéré;
- la maladie, un accident ou un départ à la retraite;
- la perception d'une indemnité de départ, d'une prestation d'assurance ou de tout autre versement ponctuel d'une somme d'argent.

Si votre demande est acceptée, votre admissibilité aux prêts d'études intégrés Canada-Ontario et aux bourses et subventions provinciales sera déterminée en fonction du revenu estimé de vos parents pour l'année 2018.

Pour pouvoir remplir le présent formulaire, vous devez avoir déjà soumis un formulaire Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2018-19.

## Documents requis

Votre ou vos parents doivent fournir une lettre datée et signée qui explique les circonstances inattendues ou ponctuelles ayant occasionné un écart entre leur revenu de 2017 et celui de 2018.

De plus, votre ou vos parents doivent nous faire parvenir de la documentation (p. ex. lettre de l'employeur, documents juridiques) attestant leur revenu estimé de 2018 et les circonstances invoquées dans leur lettre.

## Vérification du revenu

Le ministère vérifie les renseignements sur le revenu fournis dans votre demande. Si le revenu de 2018 de vos parents ne peut être vérifié auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC), ils doivent remplir le formulaire de vérification des parents : revenu non imposable au Canada et revenu étranger, 2018-2019 doit être rempli.

Si le ministère ne peut vérifier le revenu de vos parents dans les 12 mois du début de votre période d'études de 2017-2018, toute Subvention ontarienne d'études que vous aurez reçue sera transformée en prêt à rembourser.

## Remise du formulaire

Téléversez le formulaire dûment rempli en vous connectant au site Web du RAFEO et en allant à votre demande et utilisez le bouton « Imprimer ou téléverser les documents ». Vous pouvez également retourner le formulaire sur papier selon l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessous :

### **Si vous fréquentez une école de l'Ontario :**

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis, au bureau d'aide financière de l'école que vous fréquentez.

### **Si vous fréquentez une école à l'extérieur de l'Ontario :**

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, C. P. 4500, 189 Red River Road 4<sup>th</sup> Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

**Date limite**

Votre bureau d'aide financière ou le Ministère doit recevoir le formulaire et tous les documents à l'appui au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2018-2019.

**Vous avez des questions?****Si vous étudiez en Ontario :**

Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école.

**Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :**

Communiquez avec le Ministère : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4<sup>th</sup> Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Services téléphoniques de renseignements généraux : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HE)

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672-7411)
- ATS : 1 800 465-3958

## Section A : Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant

### Renseignements personnels sur l'étudiante ou l'étudiant

Numéro d'assurance sociale :

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), le cas échéant :

Nom de famille :

Prénom :

### Adresse postale de l'étudiante ou de l'étudiant

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Appartement :

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Province ou État :

Ville, village ou bureau de poste :

Code postal :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

### Renseignements sur la période d'études de l'étudiante ou de l'étudiant

Quel est le nom de l'école que vous prévoyez fréquenter ou que vous fréquentez présentement pour votre période d'études en 2018-2019?

Numéro d'étudiant assigné par votre école :



## Section B : Estimation du revenu des parents

Le ou les parents doivent donner une estimation de leur revenu total pour l'année 2018 (du 1er janvier au 31 décembre 2018). Ce montant doit être en dollars seulement, sans mention de cents ni point ou virgule. Si le ou les parents prévoient remplir la ligne 210 (déduction pour le choix du montant de pension fractionné) dans leur déclaration de revenus 2018, soustrayez le montant indiqué à cette ligne du montant inscrit à la ligne 150. Vous obtiendrez ainsi le montant du revenu estimé.

### Documents requis

Le ou les parents doivent fournir ce qui suit :

- Une lettre expliquant les circonstances imprévues ou ponctuelles qui font en sorte que le revenu estimé pour 2018 doit être utilisé plutôt que le revenu réel de 2017.
- Des documents attestant les circonstances décrites dans la lettre, par exemple une lettre de l'employeur ou des documents juridiques.
- Une preuve du revenu gagné jusqu'à maintenant en 2018, et le calcul du revenu estimé pour le reste de l'année.
- Si le revenu provient du travail autonome : l'avis de cotisation produit par l'Agence du revenu du Canada pour les années 2015 et 2016.

### Parent 1

Prénom :

Nom de famille :

Numéro d'assurance sociale :

**Revenu total estimé, comme indiqué à la ligne 150 de la déclaration de revenus du Canada de 2018 :**

Ne pas inclure les prestations non imposable ou les crédits d'impôt remboursables (p.e. l'allocation canadienne pour enfants, Prestation Trillium de l'Ontario)

 \$

**Revenu canadien estimé, non imposable et revenu de source étrangère (imposable et non imposable) qui ne sera pas déclaré par le parent 1 dans sa déclaration de revenus au Canada de 2018 :**

 \$

## Section B : Estimation du revenu des parents (suite)

### Parent 2

Prénom :

Nom de famille :

Numéro d'assurance sociale :

**Revenu total estimé, comme indiqué à la ligne 150 de la déclaration de revenus du Canada de 2018 :**

Ne pas inclure les prestations non imposables ou les crédits d'impôt remboursables (p.e. l'allocation canadienne pour enfants, Prestation Trillium de l'Ontario)

 \$

**Revenu canadien estimé, non imposable et revenu de source étrangère (imposable et non imposable) qui ne sera pas déclaré par le parent 2 dans sa déclaration de revenus au Canada de 2018 :**

 \$

## Déclaration des parents

- J'ai fourni des renseignements complets et exacts dans le présent formulaire.
- J'ai fourni tous les documents à l'appui requis indiqués dans le formulaire de demande.
- Je sais que la demande RAFEO de mon enfant sera réévaluée en fonction de l'estimation de mon revenu que j'ai fournie pour cette demande. L'estimation du revenu est utilisée en raison de circonstances ponctuelles ou inattendues et mon revenu de l'année précédente ne reflète pas exactement les circonstances financières actuelles de notre famille.
- Je sais que le ministère vérifiera l'estimation de mon revenu de 2018 auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou par d'autres moyens une fois que les renseignements sur le revenus seront disponibles.
- Je sais que si la demande RAFEO de mon enfant est réévaluée après vérification de mon revenu estimé de 2018, cela peut modifier son admissibilité à l'aide financière ainsi que la nature et le montant qu'elle ou qu'il peut recevoir.
- Je sais que tout montant que mon enfant reçoit dans le cadre de la Subvention ontarienne d'études peut être converti en prêts si le revenu estimé que j'ai déclaré pour 2018 ne peut pas être vérifié à la satisfaction de la ministre ou si une réévaluation détermine que mon enfant n'est plus admissible à la Subvention ontarienne d'études ou n'a plus droit au montant qu'elle ou qu'il a reçu.

**Signature du parent 1 :**

**Date :**

Mois	Jour	Année

**Signature du parent 2 :**

**Date :**

Mois	Jour	Année

Vos renseignements personnels seront utilisés aux fins de l'administration et du financement du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), conformément à l'avis de collecte et d'utilisation des renseignements personnels de la demande RAFEO de votre enfant et aux déclarations de consentement que vous avez signées figurant sur le formulaire de demande de votre enfant. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle administre et finance le RAFEO en vertu du pouvoir juridique énoncé dans le formulaire de demande de votre enfant. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec le directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9 (téléphone : 807 343-7260).